

## Héritier refuse la vente d'un immeuble en indivision

Par **MissLilie**, le **10/02/2014** à **19:13**

Bonjour,

Mes grands-parents sont décédés, leur maison est en indivision entre ma mère, ses 2 soeurs, son frère, et sa nièce (ma tante étant décédée). Tous aimeraient vendre, sauf une de mes tantes qui souhaite acheter largement en-dessous de l'estimation faite de la maison. Elle s'oppose à toute vente et fait traîner les choses en longueur. Nous avons appris qu'elle avait fait mettre les factures EDF de cette maison à son nom (elle utilise une partie de l'immeuble pour son exploitation agricole) et depuis l'année dernière, elle assume seule la taxe foncière alors que les autres sont tous disposés à payer leur part. Elle refuse pour l'instant de fournir le montant et une copie de cet avis d'imposition déclarant que ça ne les regarde pas puisque c'est elle qui paye.

Nous aimerions savoir si le fais d'assumer cette taxe foncière et de faire mettre les documents à son nom peuvent l'avantager sur la succession ou lui donner un pouvoir sur la vente ou l'achat de la maison. Devons-nous nous inquiéter qu'elle désire assumer seule certaines charges imputable à l'indivision ? Comment la pousser à vendre ?